

**LA FILIERE SUCRE EN ALGERIE DANS LE CONTEXTE DE LA
MONDIALISATION ***

**THE SUGAR SECTOR IN ALGERIA IN THE CONTEXT OF
GLOBALIZATION**

Benyoucef BENZOHR, Maître de conférences A, Université de Khemis Miliana, Algérie.

Reçu: 06/04/2018; **Révisé:** 14/05/2018; **Accepté:** 01/06/2018

Résumé : Le développement de l'industrie sucrière en Algérie s'explique principalement par une politique étatique de protection douanière contre l'importation de sucre blanc, mais la principale force concurrentielle qu'elle peut subir viendrait du pouvoir de négociation des grandes firmes d'approvisionnement en sucre roux. La compétitivité de cette industrie dépend de sa capacité à s'intégrer dans la dynamique des firmes sucrières mondiales, caractérisée par la conquête des marchés extérieurs, le contrôle de la matière première (sucre roux), et la reconversion vers la production de bioéthanol.

Mots clés : sucre roux, sucre blanc, entreprise, concurrence, protection.

Classification JEL: L11, L23, L66.

Abstract: The development of Algerian sugar industrie is explained mainly by a state policy protection against the white sugar importation, but the competing main force that they can would come from the power from negotiation of the large firms of supply out of brown sugar. The competitiveness of this industry depends on his capacity to be integrated in the dynamics of the world sugar firms, characterized by the conquest of the exterior markets, the control of the raw material (brown sugar), and reconversion towards the production of bioethanol.

Keywords: brown sugar, white sugar, company, competition, protection.

Jel Classification Codes : L11, L23, L66.

* E-mail de l'auteur correspondant ; benzohrab@yahoo.fr

I. INTRODUCTION

La filière sucre en Algérie est née en 1966 par la production et la transformation de la betterave sucrière puis le raffinage de sucre roux d'importation à partir de 1970. Cependant en raison de divers contraintes, la production de sucre betteravier a été suspendue en 1982 (Benzohra, 1995), donnant l'avantage à l'activité de raffinage qui s'est remarquablement développé depuis 2002 grâce à une politique étatique spécifique qui a motivé des investisseurs privés. Cependant, sous les pressions de la mondialisation (Achabou, 2007), la production sucrière en Algérie qui couvre la totalité des besoins locaux, se doit d'être compétitive afin d'assurer sa pérennité à long terme.

Dans le monde, la situation de la production sucrière est contrastée mais on observe trois principales caractéristiques : dans les pays nord africains la tendance globale est au raffinage de sucre roux d'importation, dans l'Europe la production de sucre betteravier est dominante, alors qu'en Amérique le surplus de production réalisée est transformé en bioéthanol. Dans toutes ces régions l'industrie sucrière se développe sous l'influence de politiques étatiques adaptées.

L'objectif de cet article est de répondre à la question suivante : quelle est la place de l'industrie sucrière algérienne par rapport à son environnement international ? La réponse à cette question est d'une importance capitale afin d'appréhender l'évolution futur de cette filière et orienter la prise de décision d'opérateurs économiques.

Cet article est structuré en trois sections principales:

- La première présente le marché mondial du sucre
- La deuxième est consacrée à la production de sucre dans la méditerranée
- La troisième aborde la filière sucre en Algérie.

II. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU MARCHE MONDIAL DU SUCRE

Sur 119 pays producteurs de sucre, 71 cultivent uniquement la canne, 40 cultivent uniquement la betterave et 8 cultivent canne et betterave. Le sucre de canne représente 80.8% de la production mondiale en 2014 (le reste soit 19.2% étant la part du sucre de betterave) contre 73.8% en 2006 (CEDUS, 2014). L'Asie et l'Amérique du Sud comptent pour respectivement 38% et 26% de l'offre mondiale de sucre en 2013, contre 31.9% et 24.1% en 2006. Les principaux pays producteurs de sucre de betteraves sont la France, l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni et l'Espagne. Pour le sucre de cannes, les principaux producteurs sont le Brésil

(premier producteur de cannes à sucre dans le monde) et l'Inde qui ont représenté ensemble plus de 50% de la production mondiale depuis le début des années 1960.

La production sucrière mondiale est en accroissement rapide. Elle est passée de 8 millions de tonnes au début du siècle dernier à plus de 183 millions de tonnes de sucre brut en 2013. Par ailleurs, on observe un excédent de l'offre par rapport à la demande qui s'explique par l'explosion des exportations brésiliennes, la persistance des politiques d'autoapprovisionnement comme c'est le cas dans l'UE, l'augmentation de la production sucrière en Chine et en Inde, et l'existence d'un potentiel de consommation au niveau des pays en voie de développement et des pays de l'Europe de l'Est.

Tableau 1: Excédent de la production mondiale de sucre par rapport à la consommation (1996-2013)

Unité : millions de tonnes de sucre brut

Années	Production	Consommation	Excédent
1996	122.9	188.1	-
1997	122.7	120.9	1.8
1998	125.4	123.4	2
1999	131.1	125.9	5.2
2000	135.8	128.6	7.2
2001	129.4	130.7	-
2002	134.7	132.8	1.9
2003	147.1	139.1	8
2004	141.1	143.3	-
2005	142.5	145.1	-
2006	149.1	149.9	-
2007	164.5	153.5	11
2008	168.4	162.7	5.7
2009	148.9	162.6	-
2010	153.9	164.2	-
2011	166.0	168.1	-
2012	177.0	173.1	3.9
2013	183.0	177.1	5.9

Source: FAO, CEDUS.

L'excédent de la production par rapport à la consommation de sucre est le facteur le plus explicatif de la déprime des prix, et cela durant la majeure partie de la période antérieure à 2006 (Chalmin, 2004). Ceci a encouragé certains pays producteurs, notamment le Brésil, à valoriser une part de plus

en plus importante de sa production sucrière dans un secteur non alimentaire, à savoir la production de bioéthanol-carburant.

Le phénomène de valorisation du sucre dans la production de bio-carburants est également stimulé dans certains pays lors des flambées des prix du pétrole, contribuant à l'augmentation des prix du sucre, mais la forte volatilité des prix de ce produit (Piketty et Boussard, 2002, p. 84) est une spécificité qui le distingue par rapport aux autres matières premières, avec l'indice d'instabilité le plus élevé, soit 19,2 en 2001 (SNFS, 2003). Le prix du sucre brut a atteint 476.19 dollars la tonne (bourse de New York, 04 octobre 2012), alors que celui du sucre blanc a atteint 462.14 euros, soit environ 596.16 dollars la tonne (bourse de Londres, 09 octobre 2012) (CEDUS, 2014).

Le regain d'intérêt pour le bioéthanol produit à partir des plantes sucrières dans plusieurs régions du monde a deux explications principales : la réduction de la dépendance au pétrole et la protection de l'environnement. Dans l'UE, la réduction des exportations sucrières depuis 2006 en raison de la réforme de l'Organisation commune du marché du sucre -OCM sucre-, a consolidé la reconversion partielle de la filière sucre vers la production de bioéthanol. Dans cette région ce biocarburant enregistre un développement continu depuis 2006, à titre d'exemple 27% de la production de betteraves ont été réservées à la fabrication de bioéthanol en 2012 (CEDUS, 2014). Les principaux pays producteurs de bioéthanol dans le monde sont les USA, le Brésil, l'UE, la Chine et l'Inde. Rappelons que jusqu'à 10% de mélange de bioéthanol avec de l'essence, ne nécessite aucune modification des moteurs de voitures (sachant qu'il existe également des voitures multicarburants à moteurs flexfuel).

La fabrication de bioéthanol se développe également en Afrique où l'essentiel de la production provient de l'Afrique du Sud grâce à la firme Ethanol Africa. Parmi les autres pays, certains exportent des biocarburants comme le Zimbabwe, les Iles Maurices et le Soudan. On observe également l'investissement du Brésil au Ghana, au Benin, au Burkina Faso, au Mali et au Kenya, pour la production de bioéthanol à partir de la canne à sucre, via des entreprises publiques et privées comme Vale, Petrobras, Odebrecht et Camargo Corrêa.

Concernant le commerce du sucre, seulement un tiers de la production mondiale est échangé et à l'instar de la production, les exportations mondiales du sucre sont également dominées par le Brésil qui est leader avec 45.9% du volume total exporté en 2013.

Tableau 2: Les échanges mondiaux de sucre en 2013

Unité : millions de tonnes de sucre brut

Pays	Export.	% des export. mondiales	Pays	Import. t.	% des Import. mondiales
Brésil	25.52	45.9	UE à 27	3.61	6.9
Thaïlande	8.21	14.7	Chine	3.35	6.4
Australie	3.45	6.2	Indonésie	3.12	6
Guatemala	2.01	3.6	USA	2.90	5.5
Inde	2	3.6	Emirats AU	1.94	3.7
Mexique	1.82	3.2	Bangladesh	1.75	3.3
Emirats AU	1.75	3.1	Malaisie	1.69	3.2
UE à 27	1.54	2.7	Algérie	1.64	3.1
Cuba	0.92	1.6	Corée du Sud	1.52	2.9
Colombie	0.79	1.4	Japon	1.47	2.8
Total mondial	55.5			51.9	

Source: CEDUS, USDA.

Le commerce mondial du sucre est contrôlé par un nombre limité de firmes multinationales comme Cargill, Sucden et Louis Dreyfus. Parmi les pays importateurs de sucre, l'Algérie est classé au huitième rang à l'échelle mondiale en 2013 avec un volume de 1.64 millions de tonnes de sucre brut, soit 3.1% des importations mondiales. L'essentiel de ce volume est utilisé comme matière première destinée à l'industrie locale de raffinage.

III. SPECIFICITES DE L'INDUSTRIE SUCRIERE DANS LA MEDITERRANEE

Dans la rive Nord de la méditerranée, l'UE représente un leader de la filière mondiale du sucre et le premier producteur de betteraves sucrières dans le monde, avec une production totale de 18. 119 millions de tonnes de sucre en 2011 (OIS, 2012). L'OCM sucre qui caractérise l'économie sucrière dans cette région depuis 1968 dans le cadre de la Politique agricole commune (PAC), connaît un processus de réforme qui a débuté en 2006, suite aux pressions exercées par certains pays au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), notamment le groupe de Cairns (Brésil, Australie, Thaïlande). Parmi les conséquences de cette réforme, il y a la réduction de la production (certains pays ont réduit jusqu'à 50% leurs productions et d'autres l'ont arrêtée) (CEDUS, 2014) d'où la baisse des exportations ; et la reconversion d'une part plus importante du sucre produit dans la fabrication de bioéthanol (Schweitzer, 2006, p. 186). Cette tendance qui est observée

depuis 1984 dans le cadre de la politique énergétique de l'ex-CEE, s'accélère depuis 2005 suite à la flambée des prix du pétrole (Benzohra, 2010). Cette réforme a eu également comme conséquence l'incitation à l'augmentation de la production d'isoglucose à partir des céréales (blé et maïs) en raison du raffermissement des prix du sucre (Benzohra, 2010) et de la fin prévue en 2017 de la politique des quotas. En Europe le prix de l'isoglucose est 13% moins cher que le sucre (Blume, 2002) représentant ainsi une sérieuse alternative (Giraud-Heraud et Requillart, 1996, p. 73).

Concernant la Turquie, ce pays est un grand producteur de sucre de betteraves, sa production sucrière couvre largement la consommation locale.

Tableau 3: Production, consommation et échanges de sucre dans les pays de la méditerranée en 2011

Unité : Tonnes de sucre brut				
Pays	Production*	Consommation	Importation	Exportation
UE	18 119 122	19 242 153	4 726 398	1 479 302
Turquie	2 493 033	2 299 257	4 672	79 595
Maroc	361 555	1 206 179	881 634	0
Algérie	-	1 325 000	1 502 530	193 666
Tunisie	-	397 251	415 543	0
Lybie	0	170 000	122 742	0
Egypte	2 025 000	3 045 000	1 583 242	181 619
Syrie	70 000	880 000	696 932	45 010
Liban	5 000	160 000	159 329	4 529

* Production à partir de la transformation de la betterave ou de la canne (la production à partir du raffinage du sucre roux d'importation, cas de l'Algérie et de la Tunisie par exemple, n'est pas incluse).

Source : OIS, 2012.

Dans la rive Sud, l'Algérie et la Tunisie ont abandonné la production de betterave sucrière respectivement en 1982 et 2002, alors que le Maroc et l'Egypte continuent à produire à la fois du sucre de betterave et de canne, quant à la Syrie et le Liban, ces pays produisent du sucre de betterave. En Lybie, la totalité de la consommation sucrière est couverte par l'importation de sucre blanc. La caractéristique commune à tout ces pays (mis à part la Lybie) est l'existence d'une activité de raffinage de sucre roux d'importation qui se développe grâce aux investissements d'opérateurs privés.

Tableau 4: Evolution des importations de sucre roux dans les pays de la rive Sud de la méditerranée entre 2007 et 2011

Unité : Tonnes de sucre brut

Pays	2007	2008	2009	2010	2011
Maroc	526 555	737 487	760 000	833 000	881 637
Algérie	849 155	774 809	935 375	1 002 410	1 353 527
Tunisie	146 665	130 775	91 482	98 404	142 858
Lybie	10 350	649	14 018	85	7
Egypte	715 518	374 223	676 857	508 036	1 517 463
Syrie	118 700	579 528	429 519	611 444	337 685
Liban	5 769	11 818	932	376	588

Source: OIS, 2012

En Egypte et au Maroc, la stratégie de la filière sucre repose sur le développement de la production de sucre à partir de la betterave et de la canne, avec une activité de raffinage du sucre roux d'importation qui permet de compléter l'activité des sucreries après la campagne betteravière. La production en Egypte ne couvre pas actuellement les besoins de la consommation, mais la politique mise en œuvre par l'Etat vise à couvrir les besoins locaux en cette denrée en s'appuyant sur le développement des capacités de production grâce à des entreprises semi-publiques ou privés (Delta Sugar, Al Nouran, United Sugar, etc.) en service et à d'autres unités en projet financées par des opérateurs privés (Cargill, Société islamique pour le développement, etc.). Par contre au Maroc, les capacités de production existantes (1.6 millions de tonnes par an) peuvent couvrir la consommation locale actuelle mais elles sont sous-utilisées. Ces capacités sont détenues par l'entreprise Cosumar, privatisée en 2005 et qui détient le monopôle avec ses cinq filiales (Cosumar SA, Surac, Sunabel, Suta et Sucrafor).

En revanche, la Tunisie (qui a décidé en 2012 de reprendre la production de sucre à partir de la betterave) et la Syrie, développent leurs filières sucrières grâce à l'activité de raffinage du sucre roux d'importation. Deux entreprises activent dans le marché du sucre en Tunisie : la Société tunisienne du sucre (STS) privatisée en 2007 d'une capacité de production de 650 T/jour et la raffinerie privée Tunisie sucre (TS) créée durant cette même année d'une capacité de 1 600 T/jour. La production de ces deux entreprises peut satisfaire les besoins du marché local avec un surplus destiné à l'exportation (TS dispose d'un projet d'installation d'une nouvelle raffinerie d'une capacité de production de 500 000 T/an). Cette perspective d'exportation existe également en Syrie qui dispose d'une capacité de production de 150 000 T/an de sucre betteravier produit par des entreprises à caractère publique. Elle dispose également d'une raffinerie privée qui est l'entreprise

« National sugar company » (NSC) créée en 2008 et pouvant produire 1 million de tonnes de sucre par an, ceci en plus de deux autres raffineries l'une publique et l'autre privée.

IV. LA REORGANISATION DE LA FILIERE SUCRE EN ALGERIE

La filière sucre en Algérie est née en 1966 dans le périmètre irrigué du Haut-chellif après l'indépendance du pays. L'Etat avait réalisé une sucrerie à Khemis-Miliana d'une capacité de transformation de 150 000 tonnes par an, après avoir généralisé la culture de la betterave sucrière à l'ensemble des exploitations publiques de la région. En 1970, une raffinerie de sucre roux d'importation d'une capacité de traitement de 99 000 tonnes par an a été intégrée à la sucrerie de betterave déjà existante, constituant ainsi un complexe « sucrerie-raffinerie ».

L'industrie sucrière a été consolidée en 1974 par la réalisation d'une même raffinerie à Mostaganem ainsi qu'une même sucrerie-raffinerie à Guelma. Mais la production de la betterave sucrière fût suspendue plus tard, en 1982, pour des raisons de rentabilité économique.

Tableau 5: Comparaison entre les objectifs et les résultats moyens réalisés dans l'agriculture et l'industrie pour l'extraction de sucre à partir de la betterave pour la période 1969-1979 dans la plaine de Khemis-Miliana (Haut-Cheliff)

Agriculture			Industrie		
Principaux Critères	Objectifs	Résultats Moyens 1969-1979	Principaux critères	Objectifs	Résultats moyens 1969-1979
Superficie (Ha)	3 750	2 367	Utilisation des capacités de transformation (%)	100	31
Production (T/an)	150 000	54 914	Production (T)	18 000	4 000
Rendement (T/Ha)	40	23	Taux d'extraction (%)	12	8,5
Richesse en sucre (%)	≥ 16	15	Coût de production (DA/T)	≤ 1 250	10 304
Tare (%)	≤ 10	26			
Coût de production (DA/T)	151	190			

Source: Benzohra, 1995.

La disparition du maillon agricole de la filière a réduit cette industrie au raffinage de sucre roux dans le cadre d'une entreprise publique économique appelée Enasucré. Cependant, le mouvement de libéralisation de l'économie

algérienne en 1993, a conduit à la privatisation de cette entreprise en 2007 au profit d'opérateurs locaux. Cette opération a abouti à de nouvelles appellations des trois raffineries privatisées : Rassilasucré de Sidi-Lakhdar (ex-Khemis-Miliana) et Rassilasucré de Mostaganem qui sont désormais la propriété du Groupe Berrahal; et Sorasucré de Guelma reprise par le Groupe Prolipos.

Cette opération de privatisation a été précédée en 1998 par l'apparition d'un groupe privé appelé Cevital qui a réalisé deux raffineries de sucre :

l'une en 2002 d'une capacité de traitement de 1600 T/jour, l'autre en 2008 d'une capacité de 3000 T/jour ; soit au total 4600 T/jour. Avec cette capacité totale d'environ 1.5 millions de tonnes par an, cette entreprise couvre l'essentiel des besoins du marché local et exporte le surplus à des pays du Maghreb, d'Afrique et de l'UE. Ces exportations sont régulières depuis 2009, avec un volume qui a atteint 476486 tonnes en 2014. Cet essor a été encouragé par la politique de l'Etat consistant à taxer fortement le sucre blanc d'importation (30%) par rapport au sucre roux importé (5%).

Le Groupe Cevital s'impose comme leader en détenant un quasi-monopôle avec une part de 80% du marché sucrier local. Cette situation de monopôle tend aujourd'hui à disparaître avec l'entrée en production en 2015 d'une raffinerie du Groupe Labelle à Boumerdès et en 2017 d'une autre (Grande Raffinerie Oranaise) par le Groupe Berrahal à Oran.

Tableau 6: Potentiel de production de sucre en Algérie en 2015

Unité : Tonne

Entreprises	Capacité de traitement		Capacité de production	
	/jour	/an	/jour	/an
Groupe Cevital	4 600	1 610 000	4 140	1 449 000
Groupe Labelle	1 000	350 000	900	315 000
- Groupe Berrahal:	2 660	898 000	2 394	538 200
- Rassilasucré Sidi-Lakhdar	330	99 000	297	89 100
- Rassilasucré Mostaganem	330	99 000	297	89 100
- Grande Raffinerie Oranaise	2 000	700 000	1 800	360 000
Sorasucré Guelma	330	99 000	297	89 100
Total	8 590	2 957 000	7 731	2 391 300

Source: Elaboré par nous-même sur la base des données de l'ex-Enasucré et du Ministère du Commerce.

Face à une consommation locale qui avoisine 1,5 millions de tonnes par an en 2015, il apparaît que le marché algérien du sucre tend à être de plus en

plus excédentaire grâce au potentiel de production existant, d'où la nécessité du recours à l'exportation.

V. CONCLUSION

Après l'échec de l'expérience de production de sucre à partir de la betterave, l'industrie du sucre en Algérie est représentée exclusivement par une activité de raffinage du sucre roux d'importation. Son développement est caractérisé par la croissance de l'investissement privé et l'existence d'une politique étatique de protection contre les importations de sucre blanc. Cette industrie représente un pôle régional en matière de raffinage de sucre roux, mais qui est concurrencé par les autres pays notamment ceux de la méditerranée. En revanche, face à la contrainte majeure que représente l'importation de sucre roux, sa compétitivité nécessite des stratégies d'internationalisation (notamment par l'achat d'usines de sucre roux ou d'actions dans ces usines) pour garantir son approvisionnement en cette matière première. L'absence d'une telle orientation représente une contrainte au développement des exportations et l'exposerait d'avantage à la menace des firmes multinationales.

REFERENCES:

1. Achabou, M. A. (2007). Mise en application de l'accord d'association UE-Algérie : les conséquences sur l'industrie sucrière algérienne, Communication au séminaire organisé par « European Association of Agricultural Economists », 23-25 avril, Barcelone.
2. Centre d'étude et de documentation sur le sucre (CEDUS), (2014), Paris.
 - Chalmin, P. (2004). Les marchés mondiaux, Economica (Collection Cyclope), Paris.
3. Piketty, M., et Boussard, J. M. (2002). Conséquences possibles de la libéralisation des marchés du sucre : deux modèles et leurs réponses, Économie Rurale.
4. Syndicat national des fabricants de sucre (SNFS), (2003), Paris.
5. Organisation international du sucre (OIS), (2012), Londres.
6. Schweitzer, C. (2006). Conversion of a sugar factory into a bioethanol plant, Zuckerindustrie.
7. Benzohra, B. (2010). L'économie internationale du sucre et les stratégies des firmes : impacts et enjeux en Algérie, Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie, Alger.
8. Blume, C. (2002). *Sweet fifteen: the competition on the EU sugar markets*, Swedish Competition Authority, Suède.
9. Giraud-Heraud, E., et Requillart, V. (1996). Concurrence potentielle avec différenciation verticale des produits : l'exemple du marché du sucre industriel dans l'Union européenne. *Annales d'Economie et de Statistiques*.

10. Benzohra B.1995. Eléments d'une stratégie pour le développement de la filière sucre en Algérie, Institut national d'agronomie, Alger.
11. Organisation de l'agriculture et de l'alimentation (FAO), 2015, Rome.
12. United states department of agriculture (USDA), sugar data, 2013.
13. Entreprise Nationale du sucre, rapports d'activité 1980-2007.
14. Ministère du commerce, base de données 2015.